



LYON-EXPOSITION

**MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS****LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE**

J. LYONNET, Rédacteur en chef.

Directeur, A. CAUDRON.

Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT

ADRESSER	ADMINISTRATION ET RÉDACTION	ABONNEMENTS
toutes les communications à M. LAURENT CHAT Secrétaire de la Rédaction.	LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures. RÉDACTION de 1 à 3 heures.	LYON et le RHÔNE, un an 8 fr. DÉPARTEMENTS » 9 » ÉTRANGER (Un. post.) » 10 » Les Abonnements partent du 1 ^{er} Septembre 1893.

SOMMAIRE

La Question des Logements (J. Lyonnet). — Chronique de l'Exposition (Victor Bergeret). — Echos de l'Exposition. — L'Economie sociale (Georges Auber). — La Croix-Rouge (Pierre Virès). — Pour l'envoi des produits. — L'Exposition ouvrière (V. Fagot). — Anvers et Lyon. — Aux Beaux-Arts. — Jury International des Récompenses : Règlement. — M. Guimet et l'Exposition. — A propos de la XX^e Fête Fédérale. — Cirque Rancy (Victor Bergeret).

**LA**

QUESTION DES LOGEMENTS

C'EST là une question qui se pose avec une acuité de plus en plus grande, à mesure que nous nous rapprochons de la date de l'ouverture de l'Exposition de 1894.

Les étrangers qui viendront par milliers pourront-ils trouver à se loger ? Seront-ils réduits à coucher sous les ponts, sur les bancs des squares ou sous les voûtes de Perrache ?

Il faut espérer que des éventualités aussi terribles nous seront épargnées ; nul doute que les Lyonnais, plutôt que de voir leurs hôtes réduits à l'auberge de la Belle-Etoile, ne préfèrent adopter les rebords des fossés, par les belles nuits de mai, et les installer dans leurs propres chambres.

La municipalité est parvenue à s'assurer deux mille logements environ ; les hôteliers meublent à la hâte tout ce dont ils peuvent disposer : ce n'est pas encore assez.

C'est à des spéculateurs qu'il faudrait faire appel, et ceux-là ne seraient pas bien aventureux qui prendraient à bail pour la durée de l'Exposition le plus possible de maisons inoccupées et les transformeraient en dortoirs. Ils auraient rapidement récupéré leurs dépenses et feraient, chaque jour, de grosses recettes.

Avis donc aux financiers : ce serait là un placement plus sérieux qu'une foule de banques interlopes et de mines d'or douteuses.

Si la foule des visiteurs ne parvient pas à assurer son sommeil, le bénéfice de l'Exposition, si belle, si intéressante, si grandiose soit-elle, est en grande partie perdu. Il en deviendra, de cette colossale entreprise, comme de celle de Chicago, où pendant deux mois les étrangers se firent rares parce que le prix du logement et du vivre dépassait toute exagération.

La rareté des logis amènerait une hausse incroyable des prix, et les premiers « écorchés » feraient part rapidement à tous les échos de leur triste sort.

En admettant même que les chambres soient suffisantes, il faut absolument que des indications certaines fassent connaître aux nouveaux arrivants celles qui sont disponibles et leur prix.

Il y a deux mois environ, un ingénieur préconisait, dans la *Construction Lyonnaise*, un système qui nous semble d'une application facile.

Il proposait d'installer à Perrache, dans un local bien en vue, un office où s'adresseraient les étrangers. Les hôteliers envoyaient à ce bureau un nombre de cartes correspondant à la quantité de chambres qu'ils réservaient, en indiquant l'adresse et le prix.

Les étrangers arrivaient, faisaient leur choix, recevaient la carte demandée et se rendaient à l'hôtel désigné, où ils étaient admis sur la présentation de cette carte numérotée.

Dès que le voyageur était parti, l'hôtelier rapportait le numéro à l'office des renseignements.

Ainsi, les voyageurs n'avaient plus besoin de parcourir la ville à la recherche d'une chambre ; ils étaient à peu près assurés d'en trouver une au débarquement, et cette considération, d'une importance capitale, devait en décider beaucoup à faire le voyage.

Il n'y a pas à se dissimuler que Lyon n'a point été jusqu'ici favorisé par l'affluence des visiteurs ; par suite rien n'était prêt à recevoir une affluence inusitée. C'est pourquoi il faut remédier à cette pénurie de logements par une organisation spéciale.

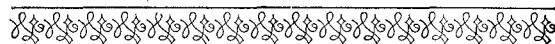
Que sera-ce quand les concours de gym-

nastique, de musique, de tir, amèneront dans notre ville en une seule fois plus de cent mille visiteurs ! Les lycées et les écoles seront encore occupés par leurs pensionnaires ; les casernes sont pleines : il y a peu d'édifices publics où l'installation de dortoirs soit possible.

Hâtons-nous donc de prendre les mesures nécessaires. Dans chaque rue on trouverait une foule de logements à louer, et les propriétaires comme les locataires n'auront pas à se plaindre de trouver fortuitement, les uns un bénéfice inespéré, les autres un gîte certain.

C'est ainsi que les bienfaits de l'Exposition de 1894 se feront sentir un peu dans toute la ville, et que nous y gagnerons un bon renom d'hospitalité qui peut avoir, par la suite, les plus heureux effets.

J. LYONNET.



CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

UN PEU DE TOUT

L'ACTIVITÉ dévorante qui règne sous la Coupole et dans tous les autres chantiers de la Tête-d'Or est arrivée à l'état aigu. Les dix-huit cents ouvriers qu'ils occupaient la semaine dernière sont trois mille aujourd'hui et ils ne seront pas moins de cinq à six mille la semaine prochaine, lorsque chaque exposant occupera ceux qui travailleront pour son compte personnel.

Il faut aboutir et l'on aboutira.

La commission de réception n'éprouve plus la moindre crainte ni le moindre doute à ce sujet et, comme on a pu le voir dans le compte-rendu de la dernière séance du bureau permanent, l'engagement pris devant lui, par M. Claret, que le palais où aura lieu la cérémonie d'inauguration sera prêt bien avant l'heure fixée, a laissé dans l'esprit de tous une impression de sécurité absolue.

Le concessionnaire général a reçu à ce sujet les plus vives et les plus sincères félicitations.

La confiance dans la réussite en temps utile était si grande qu'un instant on avait paraît-il, songé à inviter le Président de la République à assister à l'inauguration de l'Exposition le 29 avril prochain. Quelques journaux ont même annoncé qu'une nouvelle délégation, dont ils citaient les noms et à la tête de laquelle se trouvait, naturellement, l'honorable M. Gailleton, maire de Lyon, était partie pour Paris à cet effet.

C'est sans doute pour répondre à ce bruit que les nouvelles officielles enregistraient avant-hier une note concernant les voyages de M. Carnot pendant le courant de l'année 1894, où il était dit que M. le Président de la République ne fera « cet été » que deux voyages : l'un à l'Exposition de Lyon, l'autre aux grandes manœuvres.

Cet été est suffisamment explicite. Il démontre clairement que M. Carnot n'a pas l'intention d'assister à l'inauguration de l'Exposition à la fin d'avril. Il ne pouvait en être autrement d'ailleurs : s'il est vrai que, grâce à l'incomparable habileté du concessionnaire général et au dévouement de tous ceux qui, à un degré quelconque, ont participé à l'élaboration de cette œuvre grandiose dont le le triomphe aura un si légitime retentissement, l'ouverture de l'Exposition pourra avoir lieu à l'époque indiquée, il n'en est pas moins vrai qu'à cette date le problème n'aura pas été absolument résolu.

On le sait bien ; personne n'ignore que l'inauguration de la section coloniale, par exemple, ne doit avoir lieu que le 27 mai ; cela est connu depuis longtemps déjà. On ne comprendrait donc pas que le Président de la République vint à Lyon avant que cette superbe exhibition artistique, industrielle, commerciale et surtout coloniale, fut complètement organisée.

Nous jugeons inutile d'augmenter le nombre des récriminations qui sont émises, chaque jour, au sujet des lenteurs des uns, du mauvais vouloir des autres et même des difficultés qui résulteraient, au dire de quelques-uns, de certains tâtonnements regrettables qui émaneraient des bureaux de l'administration, surtout au point de vue de la manutention.

Pendant que certains tempêtent sur le peu d'empressement que mettent les intéressés, c'est-à-dire les exposants, à terminer ou même à commencer leur installation, « Ah ! monsieur, s'écrient ceux-ci, si vous saviez à quelles difficultés nous nous sommes heurtés !

Nous croyons que les récriminations ne servent à rien et que les menaces ne sont pas des paroles de circonstance. N'a-t-on pas été jusqu'à parler de dépossessions, de déchéances, etc.

Nous admettons très bien qu'un arrêté administratif fixe une époque après laquelle un emplacement qui n'aura pas été occupé par son locataire sera concédé à un autre exposant qui n'aura pas pu obtenir de vitrine faute de place, mais ces dépossessions ne peuvent se faire qu'avec la plus extrême prudence, sous peine de soulever les plus regrettables conflits, car il serait bien difficile d'établir les responsabilités dans le superbe bohu-bohu créé par ce formidable enfantement.

Dans une entreprise de cette envergure, où les travaux les plus divers s'accomplissent simultanément ; dans cette immense fourmi-

lière d'hommes où chacun va, vient, court, se croise et s'entrecroise, où tous les métiers sont confondus, où celui-ci attend, pour poser son plancher ou couler son bitume, que celui-là ait jeté la dernière pelletée de terre qui doit combler le large fossé creusé pour la canalisation de la lumière ou des eaux, comment veut-on qu'on établisse des responsabilités ?

S'il est une chose qui nous étonne, c'est l'extraordinaire régularité avec laquelle tous ces mouvements s'accomplissent simultanément, nous le répétons. Nous ne sommes pas des flagorneurs, mais nous ne pouvons pas ne pas admirer la sûreté de main de celui qui mène tout cela, ainsi que celle de ses intelligents et dévoués collaborateurs.

Pouvait-on cependant installer les vitrines avant que les fossés énormes qui viennent d'être creusés pour la canalisation de l'électricité fussent comblés ? avant que les déblais qui formaient de véritables chaînes de montagnes sous ce dôme majestueux de la Coupole, eussent réintégré leurs tranchées ? Evidemment non. Or, ces immenses travaux de terrassements étaient en pleine activité il y a quinze jours à peine.

Ne parlons donc pas de négligence, il n'y en a presque nulle part. Quand aux paroles comminatoires, elles ne sont pas de saison au milieu d'un travail surhumain entrepris trop tardivement hélas ! à cause des incertitudes de la première heure, mais auquel chacun aura courageusement apporté son tribut.

En assistant sous la Coupole et ailleurs aussi, mais surtout sous la Coupole, à cette admirable émulation qui, à l'heure présente, commence à s'emparer des exposants et qui pousse chacun à faire mieux et plus vite que son voisin et que son concurrent, nous pensions que ce n'eût peut-être pas été de l'argent mal employé que celui qu'on aurait donné comme prime à ceux qui seraient arrivés premiers, non seulement par groupes, mais encore par classes. C'est une idée que nous livrons aux constructeurs d'expositions futures et qui auront été, comme nous, les témoins de l'indolence de ceux qui trouvent toujours « qu'on a bien le temps. » Peut-être l'appât d'une prime à gagner, d'un prix à remporter, en diminuerait-il le nombre.

S'il en avait été ainsi pour notre Exposition lyonnaise le prix de classes du groupe VI : *Mobilier et accessoires*, eût été remporté par les faïenceries de Sarreguemines et Digoin, dont la vitrine, sous la vigilante et intelligente impulsion de M. Victor Bury, — un nom déjà illustré par Balzac, — offre depuis plusieurs jours une décoration presque achevée qui ressort vigoureusement sur les tons crus des sapins de Norvège dont elle est entourée.

Nos félicitations au jeune et actif architecte des faïenceries de Sarreguemines.

Quant au prix des groupes, il eût été remporté haut la main par le groupe n° 1 (Beaux-Arts) dont l'Exposition sera bien probablement terminée le 15 avril, terme que, dans sa patriotique énergie, s'était assigné son infatigable et dévoué président.

Ce n'est certainement porter ombrage à aucun des présidents des autres groupes qui n'ont pas été favorisés par des circonstances aussi heureuses, que de proclamer bien haut les mérites de l'honorable M. Frédéric Favre, président du groupe des Beaux-Arts. Le tour

des autres présidents de groupes viendra, et nous éprouverons la même satisfaction à leur rendre justice.

On se demande véritablement de quelle somme d'énergie il faut qu'un homme soit doué pour se livrer à un pareil labeur quotidien. C'est au milieu des préoccupations multiples que lui cause le Tribunal de Commerce, dont il est le président respecté ; au milieu des soins qu'il doit à ses occupations personnelles, à son travail, à sa maison de commerce ; au milieu des tracasseries que lui occasionnent l'Exposition de la Société lyonnaise des Beaux-Arts de la place Bellecour, que M. Frédéric Favre a su mener à bien cette affaire colossale de la section des Beaux-Arts à l'Exposition universelle lyonnaise de 1894.

Après qu'une œuvre aussi considérable a été accomplie, il n'y a qu'une chose à dire de celui qui l'a réalisée : il a bien mérité de ses concitoyens !

Victor BERGERET



ÉCHOS DE L'EXPOSITION

Parallèle.

Pour l'Exposition de 1889, le Règlement des entrées, cartes d'abonnement, etc..., était réglé dès le 15 novembre 1888.

Nous engageons très vivement les bureaux de la Direction à s'inquiéter de ces questions qui, pour paraître secondaires, n'en ont pas moins une très réelle importance.

En canots.

Il y a, sur les berges du lac, une collection de barques d'un aspect plus ou moins répugnant. Si le temps nécessaire manque pour renouveler un matériel démodé, ne pourrait-on au moins réparer un peu celui existant et le présenter au public dans des conditions moins défavorables ?

Les Jardins de l'Exposition.

Les jardins de l'Exposition, en dehors de l'exposition d'horticulture, sont à peu près terminés. Entre la porte monumentale de la coupole et la grande fontaine qui fait face à l'entrée du Parc, est tracé un grand jardin à la française, formé pour une bonne part de massifs de rosiers.

Ça et là des clématites s'enroulent autour d'énormes sphères qui produiront le plus curieux effet.

Au centre une large vasque avec jet d'eau. Il a fallu créer ce jardin de toutes pièces, apporter les terres, les rendre propres à la culture, charger de gravier les allées.

M. Jacquier, le pépiniériste bien connu, qui s'est chargé de ce soin, s'en est acquitté à son honneur.

Grâce à lui, des massifs d'arbres verts ornent déjà l'entrée de plusieurs pavillons ; les anciennes allées du Parc sont prêtes à s'ensemencer de gazon, et partout des chemins ont été creusés afin que le public puisse s'écouler par des voies plus nombreuses.

Certaines parties des anciennes pelouses ont été tellement écrasées par le passage des camions, des ouvriers, des lourds matériaux, que l'herbe serait incapable d'y repousser ; mais dès que le gros œuvre sera terminé, les jardiniers bêcheront le terrain et la pelouse aura bientôt reparu.

Il en est de même pour les grandes allées.

Dans quelques jours, M. Claret se propose de les charger de gravier, de combler les ornières, de faire passer le rouleau, et, dès qu'une couche de sable aura été répandue là-dessus, les Lyonnais retrouveront leur vieux parc, aussi bien tracé, aussi agréable, avec l'attrait d'une Exposition magnifique.

L'Exposition de la Ville de Paris.

Nous apprenons que M. Maillart vient d'être chargé par la ville de Paris, de l'organisation de son Exposition à Lyon.

M. Maillart est attendu incessamment ici ; aussi pousse-t-on activement les travaux du vaste Palais qui doit réunir les expositions de la ville de Lyon, du département du Rhône et de la ville de Paris.

Les Italiens à l'Exposition de Lyon.

Le cabinet italien s'est occupé de l'Exposition de Lyon et le ministre du commerce a fait savoir à notre ambassadeur, M. Billot, que son collègue des affaires étrangères avait désigné M. le Consul général d'Italie à Lyon pour remplir les fonctions de commissaire officiel pour la section italienne à l'Exposition.

Les Exposants de Nancy à Lyon.

On nous écrit de Nancy que la tonnellerie Iruhinsholz a ouvert au public, cette semaine, ses vastes ateliers pour faire admirer un beau foudre ovale d'environ 250 hectolitres, des foudres ronds, des transports, etc., destinés à figurer à l'Exposition universelle de Lyon.

L'Alliance Française.

Nous apprenons que M. le Général Parmentier, président de l'Alliance Française, et son secrétaire général, M. Foncin, inspecteur général de l'instruction publique, viennent d'adresser au conseil supérieur de l'Exposition une demande en vue de l'organisation d'un congrès de l'Alliance. Ce congrès se tiendra à Lyon, les 15, 16 et 17 juillet.

Les nombreux adhérents que compte dans la région cette œuvre éminemment nationale, qui pourvoit à l'entretien de 250 écoles françaises à l'étranger, assureront évidemment à ce congrès un succès légitime.

Congrès scientifique et corporatif d'Hygiène ouvrière

La commission d'organisation du Congrès scientifique et corporatif d'hygiène ouvrière, nommée par l'administration de la Bourse du travail et la commission d'organisation de l'Exposition ouvrière, ont, dans la séance du 2 avril, décidé que le Congrès aurait lieu du 6 au 11 août inclus.

La commission, afin de mériter la confiance qu'on lui a accordée, fera tout ce qui sera possible pour en assurer la réussite et le succès.

Néanmoins, elle compte sur le concours de la municipalité pour lui fournir les subsides nécessaires à son organisation, et sur le concours des sommités médicales pour traiter la question technique et scientifique de l'hygiène au point de vue ouvrier.

Considérant l'importance que le Congrès peut avoir à Lyon et les résultats qu'il peut obtenir pour les réformes à apporter dans les moyens d'existence de l'ouvrier, nous sommes convaincus que tous ceux qui s'intéressent à l'amélioration du sort des travailleurs se feront un devoir d'y apporter leur part de connaissance et de dévouement.

Exposition Ouvrière.

Les délégués des chambres syndicales adhérentes à l'Exposition ouvrière se sont réunis au bureau de l'Exposition ouvrière (Bourse du Travail) pour indiquer la façon dont ils veulent disposer l'intérieur de leurs vitrines ou de leurs installations ; la couleur et le genre d'étoffe qu'ils désirent dans l'intérieur de leurs vitrines ou de leurs installations.

La Question des Logements.

Le Conseil supérieur de l'Exposition a l'honneur d'inviter les propriétaires et régisseurs d'appartements ou de maisons inoccupées, pouvant être appropriées à l'organisation d'appartements et maisons meublées, de vouloir bien les faire connaître dans le plus bref délai en ses bureaux, à l'Hôtel-de-Ville. Ces déclarations ont pour but de le mettre en mesure de répondre à des propositions et demandes qui lui sont adressées de différents côtés.

Société d'Agriculture de Vaucluse.

La Société d'agriculture de Vaucluse s'abstient, à l'exemple d'un grand nombre d'associations agricoles du Midi, d'organiser une exposition collective des vins du département à l'Exposition de Lyon, en raison des frais considérables qu'elle entraînerait. Mais elle engage vivement MM. les viticulteurs à exposer individuellement. Lyon étant un grand centre de consommation à proximité de Vaucluse, ils ont un intérêt majeur à ne pas négliger cette occasion de trouver un écoulement à leurs produits.

Ils pourront se procurer des demandes d'admission, soit au secrétariat de la Société d'agriculture, soit en s'adressant à M. Claret, concessionnaire général de l'Exposition, Palais Saint-Pierre, Lyon.



ÉCONOMIE SOCIALE

Le pavillon destiné à abriter l'Economie Sociale sera presque achevé à l'heure où paraîtront ces lignes. Il affecte une forme rectangulaire et couvre une superficie d'environ 500 mètres carrés. Le sol sur lequel il s'élève est particulièrement aride ; c'est un vaste îlot de gravier qu'une forte déclivité sépare du parc, avec lequel il ne communique d'ailleurs que par quelques sentiers n'ayant rien de commun avec la ligne droite. Une triple haie d'arbres cache le pavillon aux regards des promeneurs qui suivent la grande allée dite de la Tête-d'Or.

Cet isolement, ce sol qui donne une vague impression de désert, font songer involontairement à cette science économique, née d'hier, encore incomprise des masses, dont les chemins sont peu frayés parce qu'il est parfois difficile aux plus expérimentés d'y marcher d'un pas sûr.

Nous espérons que cette coïncidence étrange, seul effet du hasard, ne durera que jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, et que d'ici le 29 avril on aura nivelé le sol, garni d'un peu de terre cette lande de gravier et de cailloux, et qu'on aura, sans abattre aucun arbre, ménagé un chemin convenable entre la grande allée du parc et la partie de l'Exposition élevée sur les terrains militaires. Avis à qui de droit.

Maintenant, l'existence matérielle de la section d'Economie sociale est assurée, nous

n'aurons plus à nous préoccuper que de l'Exposition elle-même et de la réalisation de son programme.

Notre premier devoir est de dissiper certaines illusions au sujet du programme de l'exposition d'Economie sociale ; nous ne voudrions pas que le public abusé dise, le jour de l'ouverture, ce n'est pas ce qu'on nous a promis. En effet, ce ne sera pas ce que l'on a promis lorsqu'on a élaboré le programme des diverses sections qui composent l'Exposition de 1894. Il eût fallu, pour le réaliser, que le groupe soit dès le début, c'est-à-dire il y a un an, assuré d'avoir les crédits qui lui étaient absolument nécessaires. Ce n'est pas en un mois qu'on improvise une exposition aussi vaste. Nos lecteurs en jugeront par le résumé que nous leur donnons du programme élaboré par l'administration :

GROUPE II

Economie sociale.

CLASSE 6.

Documents, congrès et conférences sur toutes les questions touchant au développement de la prospérité publique, aux manifestations et aux conditions d'application de la science sous toutes les formes, à l'amélioration et au perfectionnement de l'outillage, à la police, à l'hygiène et à la moralité dans les ateliers, au travail en chambre, à la sécurité et à la garantie du capital industriel et du capital d'épargne ; à l'amélioration matérielle et morale du sort de l'ouvrier des villes et des campagnes ; sur toutes les questions, en un mot, se rattachant à l'économie sociale proprement dite.

L'enseignement et la morale publics, leur nécessité, leurs effets matériels et pratiques. — Sociétés d'émulation et d'encouragement au bien ; sociétés pour l'avancement des sciences. — Sociétés de bienfaisance, de protection pour les populations ouvrières et rurales ; associations d'anciens élèves et toutes autres ayant pour but l'assistance mutuelle et le développement des pratiques de la solidarité. — Syndicats ouvriers, sociétés coopératives ; participation aux bénéfices.

Protection de l'enfance et des adultes ; crèches, écoles maternelles, orphelinats, patronats, etc. ; réglementation du travail des enfants dans les ateliers et dans les manufactures ; protection des adultes, accidents, hygiène professionnelle, ambulances. — Sociétés de secours aux blessés militaires, associations fraternelles de secours d'anciens militaires.

Institutions de crédit : crédit foncier, banques agricoles, banques populaires, caisses d'assurance, d'épargne, etc. — Sociétés de gymnastique, de sauvetage, de tir dans leurs effets sur le développement des facultés physiques et morales de l'individu.

Mesures législatives, administratives, sur ces divers objets. — Publications périodiques d'économie sociale et journaux d'éducation. — Relations internationales ; tarifs de douane. Réglementation intérieure ; octrois.

Congrès et conférences sur les sciences appliquées. — Brevets ; marques de fabrique. — Dépôts et garantie des modèles et dessins.

Hygiène et assistance publique. — Edilité, voirie, alimentation, considérées dans leurs effets sur la santé publique. — Congrès des industries alimentaires. — L'ivresse publique,

ses causes et ses effets ; moyens de la combattre, laboratoires municipaux, sociétés de tempérance.

Plans, types et spécimens de cités ouvrières ou d'habitations proposées pour les ouvriers. — Histoire du costume chez tous les peuples ; hygiène et théorie du vêtement.

Congrès d'agriculture et de viticulture. — Hygiène et économie des fermes. — Histoire, origine et mœurs des insectes nuisibles et utiles, moyens de les combattre ou de les entretenir.

Questions diverses se rattachant à l'économie sociale et non comprises dans le programme ci-dessus.

Catalogue général de l'Exposition universelle de Lyon en 1894 et publications diverses se rattachant à l'Exposition et à ses annexes.

Revue technique de l'Exposition universelle de Lyon en 1894.

Telles sont les grandes lignes du programme imposé il y a un an au groupe II, programme qu'il ne lui a pas été possible de suivre.

Il ne faudrait cependant pas conclure de ce que nous disons que l'exposition organisée par le groupe II ne sera pas intéressante ; ce serait une grave erreur. Elle ne sera pas ce que nous aurions désiré qu'elle fût, mais elle sera supérieure à celle de 1889 à Paris, et ce résultat, obtenu en si peu de temps, est tout à l'honneur de notre cité et des hommes qui ont accepté la mission difficile d'organiser l'exposition d'économie sociale en 1894.

Dans notre prochain numéro nous examinerons par le détail l'exposition du groupe II en indiquant les grandes divisions de l'œuvre et les principales institutions qui y seront représentées. Nous nous bornerons aujourd'hui à prier les sociétés lyonnaises qui n'ont pas encore répondu au questionnaire à elles adressé, de le faire sans retard ; il est très important pour notre ville que le travail présenté soit complet ; il est non moins important que la section d'économie sociale soit prête le 29 avril, car ce sera peut-être, la soierie exceptée, la seule section complètement installée le jour de l'ouverture officielle.

Georges AUBER.

LA CROIX-ROUGE

Tout le monde connaît cette admirable société de la Croix-Rouge qui, en temps de paix, rend déjà de si grands services à nos soldats, retour des colonies, à nos vieux retraités, à tant de malheureux ayant payé leur dette à la Patrie et ne réclamant en retour qu'un peu de sympathie et quelques secours passagers, et qui en temps de guerre, sera au premier rang pour secourir nos blessés.

Cette Société a un comité lyonnais, dont le dévouement ne saurait être trop admiré et qui compte parmi ses membres l'élite de la société lyonnaise. Son président est M. Gabriel Saint-Olive ; M^{me} Giraud-Novallet est présidente du Comité des Dames ; enfin, le directeur du Comité est M. le lieutenant-colonel Polonus, qu'on retrouve toujours où il faut payer de son dévouement à la Patrie.

Nulle société philanthropique ne pouvait, mieux que la Croix-Rouge, attirer le public de l'Exposition par l'intérêt tout particulier qui s'attache au but qu'elle poursuit.

Aussi le Comité lyonnais n'a-t-il pas hésité à élever à l'Exposition un pavillon spécial, et nous devons à l'extrême obligeance et à l'amabilité, si souvent mise à l'épreuve, du colonel Polonus, de pouvoir donner à nos lecteurs un aperçu, avant la lettre, de cette intéressante exhibition.

La gravure, que nous sommes heureux d'offrir les premiers à nos amis, représente le pavillon élevé au Parc par le Comité lyonnais de la Croix-Rouge. Il s'élève à droite de la grande avenue, à côté du Palais des Arts religieux.

L'architecte a voulu lui donner l'aspect d'une ambulance de campagne et nous devons reconnaître que, par la simplicité des lignes et l'intelligente conception du pavillon, il a parfaitement rendu l'idée générale de cette exposition.

C'est une construction en planches, pouvant recevoir tous les services des ambulances et surmontée d'un clocheton que domine le drapeau de la Convention de Genève, symbole respecté de tous les belligérants.

A droite un wagon de transport pour les blessés, dont nous nous occupons plus spécialement ; à gauche une tente d'ambulance mobile.

C'est réuni, dans un espace restreint, l'ensemble des services d'ambulance de seconde ligne qui devront, en cas de guerre, remplacer les ambulances militaires envoyées sur le théâtre même des opérations.

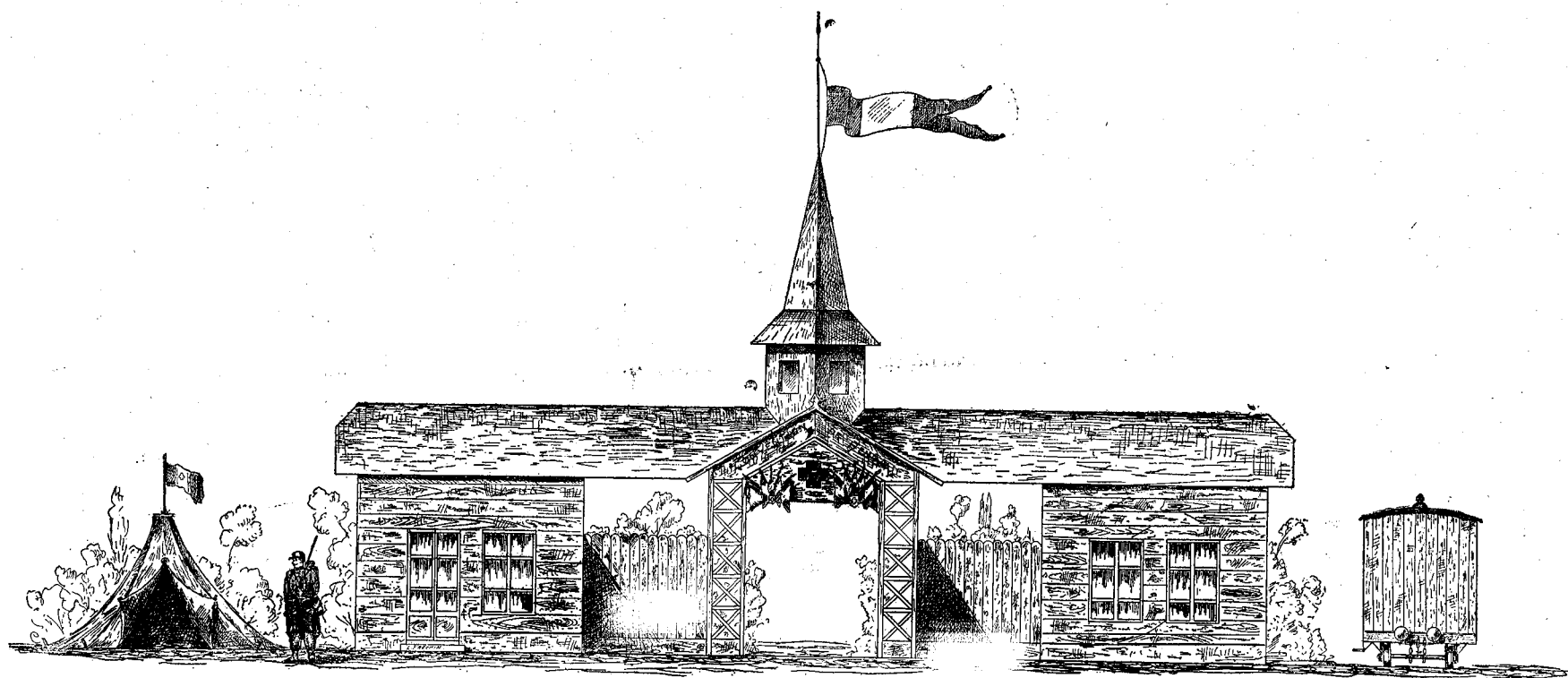
On voit, par là, l'attrait palpitant qui ne manquera pas de s'attacher à cette Exposition. A côté des plaisirs frivoles, des productions du luxe des inventions de l'industrie, la philanthropie agissante, s'ingéniant pour opposer ses inventions bienfaisantes aux nouveaux engins destructeurs. La charité luttant contre la guerre, la vie contre la mort.

Les visiteurs trouveront dans le pavillon de la Croix-Rouge l'ensemble des services ambulanciers, appareils nouveaux et instruments de chirurgie, matériel et ustensiles pour soins à donner aux malades, diverses voitures ? ambulances avec leurs hamacs, leurs lits articulés, etc..., modèles de brancards, lingerie ; enfin, le wagon pour le transport des blessés, construit à la Buire par les soins de la Croix-Rouge et des hôpitaux de Lyon. En temps de paix ce wagon sert au transport des enfants malades pour les envoyer à l'hospice de Gyen, sur les bords de la Méditerranée ; en temps de guerre, il suit le 14^e corps d'armée et aide au transport des blessés et à leur évacuation sur les hôpitaux du camp retranché.

On comprend l'intérêt que trouveront les visiteurs de l'Exposition à passer quelques instants au Pavillon de la Croix-Rouge.

Nous sommes tous, plus ou moins appelés à entrer en campagne le jour où la France ferait entendre le cri d'alarme : La Patrie est en danger ! On ne saurait donc trop applaudir au dévouement de ceux qui préparent, pendant la paix, les secours nécessaires en temps de guerre, au zèle de ces dames de charité qui, le jour venu, mettront courageusement au bras gauche le brassard de la Croix-Rouge pour aller, sur les champs de bataille, arracher nos blessés à la mort.

Pierre VIRÈS.



PAVILLON DE LA CROIX-ROUGE A L'EXPOSITION

Pour l'envoi des Produits

Nous rappelons aux Exposants que chaque expédition qu'ils feront devra être pourvue de deux étiquettes :

1° Une étiquette blanche portant son nom tout simplement et la mention : *en gare à Lyon ou en gare Exposition.*

2° Une étiquette de couleur dont la teinte indiquera tout de suite, à la réception, le secteur dans lequel devra être placé le produit.

Voici la nomenclature des couleurs adoptées :

SECTEUR I Étiquette bleue	Groupe V,	Classes 15 à 21
	" VII,	" 32 et 33
	" VIII,	" 40 et 41
SECTEUR II Étiquette jaune	Groupe VI,	Classes 22 à 30
	" VIII,	" 39
	" IX,	" 46 à 49
SECTEUR III Étiquette rouge	Groupe VI,	Classe 31
	" VIII,	" 34 à 38
	Métallurgie	
SECTEUR IV Étiquette verte	Groupe IV,	Classes 9 à 14
	" VIII,	" 44

Enceinte découverte, côté droit du lac, *étiquette violette.*
" côté gauche du lac, *étiquette grise*

Toutes ces étiquettes ont été adressées aux Exposants avec le Règlement de la Manutention. Nous engageons donc les exposants à hâter l'envoi de leurs produits et à prendre, dès aujourd'hui, toutes leurs mesures pour leur installation et leur représentation. Nous leur signalons encore l'Office lyonnais des Exposants, 79, rue de la République, comme seul organisé sérieusement pour la location et l'aménagement des vitrines, l'installation des produits et la défense des intérêts des adhérents auprès des Jurys, comme auprès du public.

EXPOSITION OUVRIÈRE

L'Avancement des Travaux
et le Crédit de l'État.

On ne paraît pas se douter à Paris, dans les bureaux ministériels, que notre Exposition ouvre ses portes dans trois semaines et que, par conséquent, les crédits votés déjà depuis près d'un mois par les Chambres doivent logiquement être employés à cette époque, puisque, à l'heure actuelle, on n'a encore reçu aucun avis de transmission, pas plus au Conseil supérieur qu'à la Mairie ou à la Préfecture. On se demande, devant ces lenteurs éternellement renouvelées, ce que l'on a gagné à inventer la vapeur, à dompter l'électricité, à organiser les banques, enfin à réaliser tous les innombrables progrès scientifiques modernes, destinés surtout à assurer la rapidité des transactions en supprimant le temps et les distances, et si sous Louis XIV, au temps des courriers et des malles-postes, nous aurions attendu aussi longtemps la transmission d'un crédit qui, alors, aurait dû être expédié avec force escorte et qui peut l'être aujourd'hui sur un simple bout de papier. En ce qui nous concerne plus particulièrement, ce retard, de pare forme et dont la routine bureaucratique est évidemment seule coupable, pouvait porter à notre œuvre, poursuivie avec tant de ténacité au milieu de difficultés sans cesse renaissantes, un coup fatal en retardant indéfiniment l'exécution des travaux de construction et d'aménagement, pour l'exécution desquels il nous faut déjà opérer un véritable tour de force et faire appel à tout le dévouement et même, disons le mot, à tout l'orgueil légitime des corporations jalouses de se distinguer devant les patrons dans l'exécution des travaux qui leur sont directement confiés.

Sans le précieux concours que nous avons trouvé au Conseil supérieur, représenté par MM. Faure et Ulysse Pila, qui ont mis à notre disposition, avec une obligeance et une courtoisie dont nous ne saurions trop les remercier au nom de tous, tous les fonds nécessaires à l'avancement de nos travaux. Le caractère collectif et syndical que nous tenions surtout à conserver à l'intégrité de notre œuvre et qui fait son principal attrait, étant unique jusqu'à ce jour, était irrémédiablement compromis; car obligé, soit d'attendre les fonds nécessaires avec la certitude de ne pas être prêts, soit de passer par les mains d'un entrepreneur afin qu'il nous fasse les avances indispensables et peut-être complet de notre crédit, l'originalité morale autant que matérielle de notre entreprise disparaissait en partie, sinon totalement, et avec elle l'étude sociale si profonde et s'appuyant sur des faits que nous comptons en tirer dans le rapport général et qui pourrait bien servir d'ouverture à une voie nouvelle de l'évolution des masses ouvrières en marche vers leur affranchissement final.

V. FAGOT.

P. S. — Toutes les corporations collaborant à l'édification de notre pavillon, depuis les terrassiers jusqu'aux tapissiers, en passant par les charpentiers, menuisiers, parqueteurs, zingueurs, serruriers, etc., sont aujourd'hui en possession de leurs plans et préparent dans leurs ateliers respectifs les travaux qui leur incombent afin que la pose marche avec une rapidité suffisante pour l'achèvement complet à l'heure dite.

D'un autre côté, les syndicats mettent la dernière main à leurs travaux d'Exposition, la plupart, pour ne pas dire tous, se sont surpassés et, malgré la modicité de leurs crédits, produiront des œuvres qui ne craindront aucune concurrence, même en face des splendeurs patronales.

V. F.

ANVERS & LYON

Le *Siècle* publie, dans son numéro du 2 avril, une étude sévère sur l'organisation de l'Exposition d'Anvers. Nous pouvons en détacher quelques fragments intéressants.

C'est d'abord une constatation qui n'est pas faite pour nous déplaire, puisqu'elle ajoute un exemple *vécu* aux arguments que nous avons si souvent présentés pour demander la multiplicité et la variété des distractions.

« Après la fermeture de la dernière Exposition d'Anvers, différents monuments furent conservés et affermis à une société qui en devait continuer l'exploitation. Malheureusement le public ne tarda pas à se lasser de contempler toujours les mêmes attractions et les déserta... »

Il est arrivé à Anvers ce qu'il arrivera à Lyon — quelque différence qu'on veuille trouver dans la situation respective des deux villes — si dès aujourd'hui on ne s'occupe pas de recréer les visiteurs. On nous accusera peut-être de toujours dire la même chose, mais si ça n'était pas toujours la même chose nous n'en serions plus à ces éternelles redites.

Nous détachons encore du *Siècle* ce rapide et suggestif portrait de M. Muzet :

Cependant, le Comité supérieur d'organisation espérait que la France adopterait le même mode de procéder que l'Angleterre et l'Allemagne, et qu'une grande commission, formée de personnalités connues et influentes s'occuperait de grouper les adhésions des négociants

et industriels français. Il avait compté sans M. Muzet. Cet étrange vice-président du Conseil municipal — qui s'imagina ou voudrait faire croire à ses électeurs qu'il est le représentant officiel du commerce parisien — n'avait garde de laisser échapper une si belle occasion de se mettre en avant. En catimini il avait formé un semblant de comité dont il s'était fait nommer président et, secondé par un Français établi à Bruxelles qui possédait la réputation d'un brasseur d'affaires louches, il intriguait auprès de la légation pour empêcher la nomination d'une véritable Commission.

De sorte que notre Consul à Anvers, qui aurait désiré pour la France une représentation digne d'elle et avait insisté dans ce sens auprès du Gouvernement, fût douloureusement surpris lorsqu'il apprit que, sur l'avis du ministre français à Bruxelles, il avait été décidé qu'aucun comité ne serait formé et que le Gouvernement réserverait sa participation pour l'Exposition qui devait se tenir en 1895, dans la capitale belge. M. Muzet était arrivé à ses fins; peu lui importait que ce fût au détriment de notre prestige à l'étranger. Les mauvaises langues prétendent que c'est aussi au détriment des commerçants français qui exposeront. Nous voudrions croire le contraire, mais comment se fait-il que le Comité Muzet, qui paie le terrain 15 fr. le mètre carré, le loue aux exposants à raison de 60 fr. pour les façades et 40 fr. pour les espaces intérieurs? Le Comité a loué 10.000 mètres, soit 150.000 francs; il a une subvention de 120.000 fr.; il fait donc, à coup sûr, une spéculation qui rapporte un bénéfice de 75 0/0.

Nous arrêtons là cette citation, qui se passe de commentaires. Mais combien nous avons raison lorsque nous mettons en garde nos commerçants et nos industriels contre l'affaire d'Anvers.



AUX BEAUX-ARTS

Mardi matin, le jury de l'Exposition des Beaux-Arts s'est réuni dans son palais, pour constituer son bureau et commencer la réception et le classement des œuvres qui lui ont été envoyées.

L'élection du bureau a donné lieu à plusieurs scrutins.

Tout d'abord, à l'unanimité, M. Ad. Appian a été élu président d'honneur de toutes les sections. Nous ne pouvons qu'applaudir à un choix qui honore autant l'artiste éminent que le jury qui l'a choisi.

La section de peinture a procédé ensuite au choix de son bureau spécial.

M. Beauverie a été élu président par 11 voix sur 22 votants; les autres voix s'étant partagées entre MM. Sicard, Perrachon et Poncet.

Vice-présidents, MM. Perrachon et Sicard. élus par 20 voix; les autres voix se partageant entre MM. Poncet, Laurent, Domer et Arlin, Secrétaires, MM. Appian fils et Villard.

De son côté, la section d'architecture a choisi pour président M. André; M. de Monclos, secrétaire.

On sait que chaque section a son jury, composé de tous les artistes lyonnais ayant obtenu des premières médailles aux Salons de Paris et de Lyon.

Voici les noms de ces artistes :

1^{re} SECTION. — PEINTURE.

APPIAN Adolphe, médaille, Paris 1868.
BEAUVERIE, hors concours.
BALOUZET, médaille d'honneur 1893.
DE BELAIR, médaille d'honneur 1891.
E. PAYEN, médaille d'honneur 1879.
J.-B. PONCET, médaille, Paris 1861-64.
SICARD, médaille d'honneur, 1881-89.
PERRACHON, médaille, Salon de Lyon.
ARLIN, médaille, Salon de Lyon.
BARRIOT, médaille, Salon de Lyon.
BIDAULT, médaille, Salon de Lyon.
ST-CYR GIRIER, médaille, Salon de Lyon.



OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Agence Générale

DE

REPRÉSENTATION AUX EXPOSITIONS

AGRÉE PAR LE CONCESSIONNAIRE GÉNÉRAL

Commission, Installation, Représentation
RÉCEPTION, TRANSPORT, DÉBALLAGE

Constructions de Vitrines

AGENCEMENTS INTÉRIEURS

ASSURANCES

Ecriteaux, Inscriptions, Décorations

ENTRETIEN, GARDIENNAGE

Vente de Produits

COMMUNICATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

Représentation devant les Jurys

INSTALLATIONS DE MACHINES

DÉMONSTRATION ET CONSTRUCTION

D'Appareils Nouveaux

EXPÉRIENCES PUBLIQUES

Contentieux

EXPOSITIONS COLLECTIVES

Installations Economiques

LYON

79, Rue de la République, 79

RÉFÉRENCES :

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'EXPOSITION

Hôtel-de-Ville

CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON



EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON 1894

J. CLARET, concessionnaire général

CLASSES 47 - 48 ET 49

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE

Monsieur,

L'affluence considérable des demandes parvenues au Secrétariat général de l'Exposition a mis l'Administration dans l'obligation d'arrêter la liste des admissions à la date qui avait été rigoureusement fixée d'abord ; d'un autre côté, le nombre des demandes auxquelles il n'était pas possible de donner satisfaction, était tellement important que le Concessionnaire général, M. CLARET, d'accord avec le Comité des classes 47, 48 et 49 et l'Office lyonnais des exposants, a pris une décision qui, nous l'espérons, donnera satisfaction à tous les intérêts, ainsi qu'à votre légitime désir d'avoir votre part dans le succès qui attend notre grande œuvre lyonnaise.

Le Concessionnaire général de l'Exposition s'est engagé à construire une nouvelle galerie qui sera placée à proximité de la Coupole, en avant du secteur de l'Alimentation et l'Office lyonnais des Exposants sera seul chargé de l'organisation, de l'installation, de la décoration et de la représentation des produits accumulés dans ce nouveau Palais. Vous jugerez aisément de l'importance qu'aura cette construction quand vous saurez qu'elle couvrira une surface minima de 200 mètres carrés.

Cette solution doit donner satisfaction à toutes les exigences. L'Office lyonnais s'acquittera de sa tâche avec un dévouement qu'on ne trouvera jamais en défaut et il peut affirmer, dès aujourd'hui, que ceux qui auront

envoyé leur adhésion pour ce bâtiment annexe n'auront qu'à se féliciter, plus tard, de leur décision. Nous vous prions cependant de vous hâter de nous renouveler ou de nous confirmer votre demande d'admission ; celle-ci devra être adressée, 79, rue de la République, avant le 10 avril, dernier délai, afin que nous ayons le temps matériel indispensable pour faire élever la construction et préparer l'aménagement. Nos vitrines seront établies sur un type uniforme élégant et très confortable.

Enfin l'Office lyonnais est propriétaire d'un journal « LYON-EXPOSITION » dont la publicité pourra être d'un grand appui, dans l'esprit du public, à ceux des exposants qui voudraient propager leurs produits.

Voici le compte exact des frais auxquels votre participation vous entraînera :

Droit d'inscription.	25 fr.
1 mètre emplacement.	50 —
1 mètre vitrine en location.	100 —
Décoration générale de la classe.	30 —
Installation intérieure, gradins, tentures, inscription et représentation devant le pu- blic et devant le jury	95 —

Total pour le premier mètre, 300 francs payables moitié fin avril, moitié fin mai.

Nous vous renouvelons encore que votre adhésion doit nous être adressée le 10 avril au plus tard, et nous vous présentons, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

A. CAUDRON,

Directeur de l'Office lyonnais des Exposants,
79, rue de la République.

Les Présidents des Classes 47, 48 et 49 vous adressent un pressant appel pour que vous participiez, dans le Palais annexe de l'alimentation, à l'éclatant succès de l'Exposition de Lyon ; ils vous engagent aussi à vous hâter d'envoyer votre adhésion, afin que cette nouvelle galerie soit prête pour l'ouverture ; le 10 avril, vous serez avisé de la solution définitive donnée à votre demande.

POULARD, FERRAND, LIGNON,

Présidents des trois classes : 47, 48 et 49.

BAUER, médaille, Salon de Lyon.
LOUIS APPIAN, 1 médaille, Lyon.
LAURENT, 1 médaille, Lyon.
MÉDARD, 1 médaille, Lyon.
SALLÉ, 1 médaille, Lyon.
SARAZIN, 1 médaille, Lyon.
TOLLET, 1 médaille, Lyon.
VILLARD, 1 médaille, Lyon.
ROMAN, 1 médaille, Lyon.
De COQUEREL, 1 médaille, Lyon.
DOMER, 1 médaille, Lyon.

2^e SECTION. — SCULPTURE.

Pierre AUBERT, médaille d'honneur, Paris, 83-85-86.
A. de GRAVILLON, médaille d'honneur, Paris, 83-84-89.
DEVAUX, médaille d'honneur, Paris 1890.
FONTAN, médaille, Salon de Lyon.
PAGNY, 1 médaille, Lyon 1882.
DAFRINE, 1 médaille, Lyon 1884.
VERMARE, 1 médaille, Lyon 1884.
MILLEFAUT, 1 médaille, Lyon 1884.

3^e SECTION. — ARCHITECTURE.

HÉDIN, médaille, Paris 67-68-69-78-79.
ANDRÉ, médaille 1^{re} classe, Paris, 1884.
HIRSCH, médaille 1^{re} classe, Paris 1878.
ROGNIAT, médaille d'honneur, 1883.
DESPIERRE, médaille d'honneur, 1885.
HUGUET, médaille d'honneur, 1888.
ECHERNIER, grande médaille d'architecture, Paris.
De MENCLOS, médaille d'honneur, 1893.
S^{te}-MARIE PERRIN, correspondant de l'Institut.
BISSUEL, correspondant de l'Institut.

4^e SECTION. — GRAVURE.

MICIEL, Grand Prix de Rome, 1860.
PONCET, graveur en médailles.

Le jury de Paris a procédé, de son côté, au choix des œuvres à envoyer à Lyon. Il est composé de MM. Bonnat, Puvis de Chavannes, Roll, Beauverie, Breton Jules, Dubuffe, Maignan, Didier, Albert Ballu, Falguières et Injalbert.

Le travail de ces deux jurys est considérable. En effet, c'est par milliers qu'on compte les œuvres qui lui sont soumises et les admissions en deviennent bien plus difficiles.

Sur la proposition de M. le ministre de l'instruction publique, M. le directeur des Beaux-Arts vient d'attribuer à la ville de Lyon, pour l'Exposition universelle de 1894, les œuvres suivantes :

1. Les Défenseurs de Saragosse, d'Orange.
- 2. Les Troubadours, d'Henri Martin.
- 3. Enceinte de Paris (la fin du jour), de Billotte.
4. La Tentation du Christ, de Buffet.
- 5. Dante et Mathilda, de Maignan.
- 6. Une arrestation dans un village, de Salmson.
- 7. Nymphe, de Royer.
- 8. Le Soir, de Duvent.
- 9. Héro et Léandre, bas-relief en plâtre de Gasq.
- 10. Saint-Gérôme, statue en bois, de Savine.
- 11. Maternité (lionne et ses lionceaux), groupe en plâtre, de Peter.

Ces œuvres, expédiées de Paris, arriveront à Lyon incessamment.

Le palais des Beaux-Arts de l'Exposition de Lyon contiendra de véritables merveilles.

P. V.

Exposition universelle, internationale et coloniale
de Lyon

EN 1894

Jury international des Récompenses

RÈGLEMENT

TITRE PREMIER

Dispositions générales.

ARTICLE PREMIER. — Un jury international, composé de membres titulaires et de membres suppléants répartis en jurys spéciaux, correspondant aux divisions de la classification générale, aura pour mission de juger toutes les œuvres, tous les produits et documents divers exposés, et d'accorder les récompenses.

ART. 2. — Dans chacun des jurys de classe, le nombre des membres titulaires pour chaque nationalité et pour chaque branche d'art, de science ou d'industrie représentée sera, autant que possible, proportionnel au nombre des exposants et à l'importance des expositions.

Toutefois, le nombre total des membres titulaires français et étrangers du Jury international ne pourra être supérieur à trois cents (300).

ART. 3. — Le nombre total des membres suppléants français et étrangers du Jury international des récompenses ne pourra être supérieur au tiers du nombre des jurés titulaires.

ART. 4. — Les membres français titulaires et suppléants du jury international des récompenses, seront choisis dans les corps constitués, les grandes administrations et, pour le plus grand nombre, parmi les personnes ayant obtenu, comme exposants ou comme jurés nommés par le Gouvernement français, de hautes récompenses aux expositions universelles internationales de Paris et de l'étranger.

ART. 5. — Les jurés suppléants n'auront voix délibérative que lorsqu'ils occuperont la place de jurés titulaires absents.

ART. 6. — Les membres français titulaires et suppléants du jury international des récompenses, seront nommés par arrêté de M. le Maire de Lyon, sur la proposition du Conseil supérieur.

Les membres étrangers, titulaires et suppléants, du jury international des récompenses, seront présentés par les consuls de leurs nationalités, d'accord avec les bureaux de groupes auxquels ces jurés peuvent être rattachés.

Toutes les nominations des membres du jury seront faites par arrêté de M. le Maire de Lyon, avant le 28 avril 1894.

ART. 7. — Chaque jury de classe des groupes de II à X, pourra s'adjoindre, s'il y a lieu, à titre d'associés ou d'experts, une ou plusieurs personnes compétentes sur quelques-unes des matières soumises à son examen.

Les personnes ainsi adjointes ne prendront part au jury de classe, où elles auront été appelées, que pour l'objet déterminé qui aura provoqué leur convocation, et elles auront seulement voix consultative.

Le choix des associés ou experts sera soumis à la ratification du Maire de Lyon, Président du Conseil supérieur.

ART. 8. — Les exposants qui auront accepté les fonctions de jurés, soit comme titulaires, soit comme suppléants, seront, par ce seul fait, mis hors de concours pour les récompenses.

Seront aussi exclus du concours, mais dans les classes seulement où ils auront opéré, les exposants appelés comme associés ou experts.

ART. 9. — Les récompenses à décerner sous forme de diplômes, mises à la disposition du jury international, sont réparties suivant les catégories suivantes :

- Grands-prix ;
- Diplômes de médaille d'or ;
- Diplômes de médaille d'argent ;
- Diplômes de médaille de bronze ;
- Diplômes de mention honorable.

ART. 10. — Le jury international des récompenses commencera ses opérations le 15 mai, elles devront être terminées le 15 août 1894.

Toutefois, en ce qui concerne les classes des groupes IX et X, donnant lieu à des expositions temporaires et concours, les opérations du jury se poursuivront pendant toute la durée de l'Exposition, conformément aux règlements spéciaux.

ART. 11. — La distribution solennelle des récompenses aura lieu dans le courant de septembre.

ART. 12. — Un rapport général des opérations du jury international des récompenses et une liste officielle des noms des exposants récompensés seront publiés par les soins du Conseil supérieur.

ART. 13. — Le Conseil supérieur et chargé de préparer et de diriger les travaux du jury international des récompenses, de recevoir et

de transmettre les résultats des opérations dudit jury, de s'assurer que les produits d'aucun exposant n'ont échappé à son examen, de recevoir les observations et les réclamations des exposants, de veiller à l'observation des règles établies.

L'Administrateur délégué du Conseil supérieur représente le Conseil dans les opérations du jury des récompenses.

(A suivre.)

M. GUIMET ET L'EXPOSITION

Nous avons eu, ici, une collection remarquable d'œuvres exotiques qui, pendant l'Exposition, eussent fait l'admiration des visiteurs. On n'a pas su s'imposer tels sacrifices qu'il convenait pour conserver ce Musée si complet, si original, si instructif, et Paris s'enorgueillit, aujourd'hui, de posséder le Musée Guimet.

Heureusement pour notre Exposition, M. Guimet est Lyonnais et a l'esprit trop élevé pour se souvenir de petits froissements d'amour-propre qu'il a oublié déjà — car nous savons de source sûre qu'il fut très peiné de voir ses collections quitter Lyon pour demander à Paris un abri qu'on leur refusait ici.

Or, aujourd'hui, il se trouve qu'on serait très désireux de posséder certains produits, certaines œuvres qui ajouteraient à l'Exposition un attrait indiscutable et l'on a plus spécialement demandé à M. Henri d'Orléans quelques-uns des objets qu'il a rapportés de ses voyages. M. Henry d'Orléans a adressé à M. Guimet la lettre suivante :

Monsieur Guimet,

On m'a demandé, pour l'Exposition de Lyon, de prêter une partie des collections que j'ai rapportées. Je ne sais pas quelles sont les habitudes du Musée Guimet, mais s'il pouvait disposer, pour l'Exposition, de quelques-uns des objets que je lui ai donnés, notamment de mon dernier voyage, je crois que ce serait intéressant.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner un mot de réponse et vous prie de croire à mes sentiments très distingués.

Signé : H. D'ORLÉANS,

27, rue H.-Goujon.

M. Guimet, par la lettre suivante, a immédiatement répondu à M. Henry d'Orléans, pour lui dire qu'il se mettait à sa disposition pour toutes les démarches qui seront nécessaires pour le transport à l'Exposition de Lyon d'une partie des collections en ce moment à Paris au Musée Guimet qui renferme, du reste, toutes les collections de l'Etat concernant l'Extrême-Orient.

Mais combien ce travail eût été simplifié si, jadis, on avait su prévoir qu'il serait intéressant, un jour, de montrer que la seconde ville de France possédait la plus merveilleuse et la plus rare collection d'objets se rapportant aux Indes, à leurs travaux, à leur degré de civilisation, à leur esthétique, à leur religion, à leurs mœurs, etc. !... La prévoyance est une belle chose !

Voici la lettre de M. Guimet :

Marseille, le 22 février.

Prince,

Je vous remercie de bien vouloir envoyer une partie de vos riches collections à l'Exposition de Lyon, ma ville natale.

Si vous le voulez, je garderai au Musée Guimet les séries religieuses du Tibet et j'enverrai à Lyon ce que vous m'indiquerez.

Je ferai auprès du ministre les demandes nécessaires.

Agréez, Prince, avec la nouvelle assurance de mes sentiments reconnaissants, mes salutations respectueuses.

Signé : E. GUIMET.

A propos de la XX^e Fête fédérale

Monsieur le Directeur,

L'abondance des matières ne vous a pas permis de reproduire *in-extenso* l'ordre du jour voté par la Fédération du Rhône et du Sud-

Est au sujet des incidents soulevés à l'occasion du prochain concours de gymnastique de Lyon.

Ce qu'il était important d'établir, c'est que les intérêts lyonnais avaient toujours été soutenus; l'extrait suivant en donne la preuve:

Considérant que dans toutes les réunions de la Fédération, séances du Comité central, séances de Congrès ou séances de démonstration des exercices aux cinq cours de moniteurs, où les membres soussignés étaient présents, M. Dautel a, chaque fois, avec beaucoup de tact, su concilier les intérêts lyonnais avec les idées d'indépendance bien marquées de la Fédération; qu'il n'a pas omis une seule fois de convier les Sociétés de la région à venir à Lyon, se mesurer entre elles, à l'occasion de l'Exposition universelle; que grâce à son intervention, la date de la célébration du concours de Nîmes a été retardée d'un mois et demi; que ce concours a été décrété exclusivement fédéral et déclaré ouvert aux seules sociétés de la région affiliées à la Fédération, pour que les autres sociétés de France ne soient pas un seul instant détournées de venir à Lyon par l'idée d'aller à Nîmes; que les mouvements d'ensemble imposés du concours de Lyon ont été adoptés pour le concours de Nîmes, que, sur son instance, la Fédération a organisé cinq cours de démonstration des exercices d'ensemble du concours de Lyon, et qu'il a lui-même dirigé ces cinq cours à Rive-de-Gier (7 janvier), à Thizy (21 janvier), à Avignon (28 janvier), à Grenoble (4 février) et à Clermont-Ferrand (18 février).

Qu'il est donc faux de dire que M. Dautel a, de parti pris, combattu le concours de Lyon, alors qu'il a rempli, et bien au-delà, à notre avis, ses devoirs de fonctionnaire et de citoyen lyonnais;

Pour tous ces motifs, le Comité central refuse à l'unanimité, la démission de M. Dautel.

Tous le reste n'est que questions purement gymniques ou affaires d'animosité personnelles; elles ne sont donc pas à traiter dans les colonnes du *Lyon-Exposition*. Vous avez du reste déclaré vous-même, dans votre numéro du 25 mars, que la réussite de l'œuvre lyonnaise devait primer toutes les autres considérations et qu'il convenait de clore l'incident. C'est aussi notre avis.

Un groupe de gymnastes fédérés.

CIRQUE RANCY

Bien que l'Exposition soit à la veille d'ouvrir ses portes, le cirque Rancy ferme les siennes aujourd'hui dimanche, 8 avril. Des engagements antérieurs l'obligent à nous quitter en plein succès, alors que la foule ne cesse d'envahir son immense amphithéâtre et de lui prodiguer ses applaudissements; mais il nous reviendra en juillet, au moment où, l'Exposition battant son plein, les étrangers, nos visiteurs et nos hôtes, réclameront chaque jour des plaisirs nouveaux.

Pendant la brillante carrière qu'il a menée depuis Noël jusqu'à Pâques, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler du cirque Rancy, de ses écuyères, de ses écuyers, de ses clowns, de ses gymnastes qui sont de véritables artistes dans tous les genres et nous avons tour à tour prodigué nos louanges et nos admirations aux gracieuses sœurs Renz, dont l'une, Mlle Amalia, vient de se produire comme écuyère de haute école et de se poser en rivale d'Elisa et surtout d'Emilie Loyset, dont elle est la charmante et résolue continuateur. Fasse le Dieu qui préside aux destinées des Jeux Olympiques qu'elle ne l'imita pas jusque dans sa fin, aussi tragique que glorieuse; à Burnell-Fillis, l'intrépide champion des Jockeys, heureusement remis aujourd'hui, mais qui vient de payer presque de sa vie une de ces amusantes fantaisies qu'il se plaît à imaginer pour distraire le public et qui s'appelaient croyons-nous *Auguste-Jockey*; à Palmer, l'impeccable jongleur, l'élégant équilibriste pour lequel les lois de la pesanteur n'ont pas de secret; nous avons applaudi à leur passage tous ces artistes de premier ordre: le fantaisiste Little Joë; Wolloway, sur son échelle; Ariso et Léonce, les incomparables cyclistes; Téora, la mignonne Japonnaise qui descendait du ciel sur un fil

de fer; Miss Dalton et ses lions et tant d'autres encore, sans oublier Auguste qui égale, comme force et comme souplesse, tout ceux qui l'ont précédé, même le créateur du genre qu'on avait dit mort et qui ne l'est pas, mais qui a eu le tort, selon nous, de rompre avec les traditions de l'emploi. Un Auguste qui cesse d'être la mouche du coche, la cinquième roue d'un carrosse, n'est plus Auguste, c'est autre chose, à quoi bon alors lui conserver son costume? Le public aime ses traditions « classiques », il faut les respecter. Le jour où Guignol paraîtra sans son salsifis sous son bicorn, Guignol sera mort.

* *

Donc, en fait de cirque Rancy, nous avons parlé tour à tour de tous ceux qui font sa gloire et sa fortune, excepté de ceux qui tiennent leur tête, qui les commandent, qui les dirigent, qui les exercent et qui sont, eux-mêmes, les premiers artistes dans leur maison: nous voulons parler des frères Rancy. C'est cet oubli que nous voulons réparer aujourd'hui.

Commençons par saluer au passage le cercueil de celui qui fut le père, le chef, le professeur de cette famille de brillants cavaliers. Les cendres de M. Rancy, mort l'année dernière, à Caen, ont été ramenées à Lyon et déposées, il a quelques jours, au cimetière de la Guillotière. Qu'elles y reposent en paix!

On peut dire de M. Rancy qu'il jouissait de l'estime et de la considération du monde entier. Quel est le pays qu'il n'ait pas visité et où il n'ait laissé les meilleurs souvenirs? En épousant Mlle Olive Loyal, fille du Directeur du cirque de ce nom, où il était un des plus brillants écuyers, M. Rancy avait uni les deux familles qui, avec celle des Franconi, ont fourni le plus d'illustrations dans l'art hippique et ses descendants. MM. Alphonse et Napoléon Rancy, sont les dignes continuateurs des Alexandre, des Théodore, des Léopold Loyal, comme ceux-ci étaient les descendants directs des Laurent et des Adolphe Franconi, d'illustre mémoire.

MM. Alphonse et Napoléon Rancy sont, comme équitation et comme dressage, les élèves de leur père qui, lui-même, était élève de Baucher, le maître incontesté de l'équitation française.

Il est difficile de rencontrer un écuyer plus accompli que n'est Alphonse Rancy. Superbe lorsque, montant Cauchoise, il conduit son quadrille de juments percheronnes, il est tout à fait épique lorsqu'il fait exécuter la haute école, comme à un pur sang de l'Ukraine, à cet énorme cheval qu'il a baptisé Du Flanc.

C'est presque un anachronisme de le monter en habit noir et en chapeau haut de forme ce Du Flanc. On aimerait à voir ce magnifique cavalier à la tête altière, à la mâle figure à la fois énergique et douce, à la lèvre ombragée d'une forte moustache gauloise, qu'on appelle Alphonse Rancy, monter ce cheval géant dont les formes colossales rappellent les générations préhistoriques, coiffé du casque de quelque Sigurd fantastique ou couvert de l'armure d'un Vercingétorix.

Chez M. Alphonse Rancy le dresseur n'est pas inférieur à l'écuyer. Qu'il présente ses chevaux par un, par deux ou par quatre, c'est toujours la même perfection d'exécution. Un quadrille qui donne le vertige c'est celui de Pollux, Loupette, Giroflée et Adda, ses magnifiques demi-sang alezan brûlé, qui accomplissent leurs mouvements au grand galop et deux par deux. C'est à cette allure qu'il se croise et s'entrecroisent au simple commandement de: changez! qui se produit jusqu'à deux fois dans un même tour de piste. C'est effrayant. On se demande ce qui arriverait si, par un faux mouvement, les intelligents animaux se rencontraient nez à nez. Ils se tueraient inmanquablement. Calme au milieu de ce tourbillon où il ne court pas moins de risques que ses « élèves », pendant que toutes les poitrines sont haletantes, Alphonse Rancy continue à lancer imperturbablement son inexorable changez!

Sa dernière création est d'une fantaisie char-

mante. Il présente en même temps un cheval, Brigadier; un poney, Yousouf; un grand lévrier, Max; et un bouledogue, Duc. Rien n'est plus curieux que de voir Brigadier franchir Yousouf qui n'est rien moins que rassuré, puis Yousouf, à son tour, essayer de franchir Brigadier qui est haut comme il convient à un bon brigadier, et qui, n'y pouvant parvenir, se blottit sous son ventre. C'est ensuite au tour de Max à franchir ses deux « collègues », il le fait en bon lévrier qu'il est. Enfin, pendant que le poney fait tourner Brigadier sur un tambour préparé et que Max gambade autour, Duc, s'élançant de l'écurie, se suspend à une longe roulée qui pend au-dessous des naseaux de Brigadier et le voilà tournoyant dans l'espace aux applaudissements frénétiques de l'assistance.

Combien de temps avez-vous mis à dresser tout ce monde-là, demandons-nous à M. Alphonse Rancy?

— A peu près autant de temps qu'à mettre Du Flanc au point, environ un an.

C'est merveilleux!

Mais voilà que nous n'avons plus de place et nous avons encore à parler de Napoléon et de Justin Rancy.

Pour ce qui est de Napoléon la difficulté n'est pas difficile à trancher: que nos lecteurs veuillent bien reporter sur lui les éloges que nous venons d'adresser à Alphonse et ils seront également bien attribués. Elèves du même professeur, fils du même père, ils ont le même sang dans les veines et le même savoir dans l'esprit, à un tel point, que même, que pendant que leur ressemblance physique est frappante, leur ressemblance morale ne l'est guère moins, puisqu'ils cultivent tous les deux la musique. Quand Napoléon a fait une valse: *la Soixantaine* (en l'honneur de celle de sa mère, à qui elle est dédiée), Alphonse en fait une autre: *Helléna* dont nous ignorons la dédicace. Il en est de même pour les galops à *Lyon-galop*, conçu par Alphonse Napoléon réplique par *Rancy-galop* dont l'entrain n'est pas moindre. Nous pouvons même annoncer que Napoléon Rancy prépare une grande marche pour l'Exposition.

Nous ne sommes pas autant à notre aise pour parler de M. Justin Rancy, qui a suivi une autre voie et qui s'est fait clown. Ses intermèdes sont amusants mais peut-être ne portent-ils pas autant sur le public que certains autres, ses facéties procédant plutôt de l'école italienne que de l'école anglaise. Il y a en lui plus de Pierrot que de Boswell qui, cependant était très fin aussi.

La dernière création de M. Justin Rancy a beaucoup plu. Elle s'appelait *La Prestidigitation dévoilée*. Le titre nous dispense d'expliquer la chose.

À côté de son mari, la charmante Mme Justin Rancy a présenté cet hiver quatre chiens magnifiques, gros comme des ours, des chiens des Pyrénées, nous a-t-il semblé, qui travaillent comme de véritables ponneys savants dont ils ont la hauteur.

Tout ce monde joyeux nous reviendra au mois de juillet pour la grande satisfaction de nos enfants et de nos femmes et aussi pour la nôtre, nous ne nous en cachons pas.

Victor BERGERET.

AU BON ACCUEIL



F. BONNET-BOBILLON

28, Cours Lafayette, 28

LYON

FABRIQUE GÉNÉRALE

CHEMISES BOUTONS

Système breveté S. G. D. G., France et Étranger.



GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans
aller visiter la Maison

F. MUSY

71, Chemin de Baraban, 71
(près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor
(Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE D'ARGENT
pour l'obtention d'épreuves positives
par
NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS
DIAPOPOPHÉNOL
SULFITES DE SOUDE
Anhydre et cristallisé.
PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS
DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours
à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes
d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus,
Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



La Source CACHAT

Se vend en bouteilles de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'AVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

AVIS IMPORTANT

Ne faites aucune installation d'Electricité ou de Gaz, sans vous rendre compte
des avantages qu'offre la LAMPE A GAZ

LA LYONNAISE

économie garantie 50 0/0 sur les becs ordinaires, et de 35 0/0 sur l'électricité.

Système BARRIER, breveté S. G. D. G.

Usine rue Molière, 32, LYON

CUIVRERIE EN TOUS GENRES

RÉPARATIONS D'APPAREILS DE TOUS SYSTÈMES.

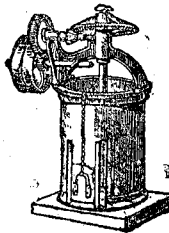
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON
NIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système
Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâ-
chefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à
mortier, voies portatives, wagonnets, monte-cha-
rges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte,
réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à ma-
nège pour l'arrosage, pompes à main de tous systè-
mes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir
à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'in-
dustrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

OFFICE LYONNAIS

DES EXPOSANTS

Agréé par le Concessionnaire général.

Directeur : A. CAUDRON

79, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait,
de la représentation générale des commer-
çants et industriels à l'Exposition de Lyon,
et de toutes les demandes relatives à leur
participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

se charge également de la représentation
des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont com-
prises la prise et la remise en gare
des objets à exposer.

L'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

s'occupe non-seulement de la représenta-
tion générale, mais aussi de la location des
vitrines, de l'installation des produits et de
leur réexpédition.

L'entrepreneur avec lequel l'Office lyon-
nais a traité, lui permettra d'établir des prix
extrêmement avantageux.

Nous le recommandons donc à tous nos
lecteurs.

EXPORTATION MAISON FONDÉE en 1862 EXPORTATION

Médailles Or et Argent aux Expositions Universelles

S'UG BOURGUIGNON
SIMON AINÉ

Exquis, Puissant, Tonique, Digestif, à base d'alcool vieux pur de vin.

FINE ABRICOT

LIQUEUR EXQUISE EXTRA-FINE

Spécialité de PRUNELLE et CASSIS de Bourgogne



VILLACABRAS
La seule eau purgative naturelle, qui, filtrée suivant
le SYSTÈME PASTEUR, soit EXEMPTÉ de MICROBES.
Un usage répété ne fatigue pas l'estomac, ne cause
jamais de coliques; dose purgative, 1/2 flacon.
Laxative, un verre à Bordeaux.
VILLACABRAS
Dans toutes les Pharmacies
Entrepôt général : 193, Av. de Saxe
LYON

AUX EXPOSANTS

LINOLEUM-EXPOSITION, larg. 183, le mètre carré, 3 francs.

TAPIS ECOSSAIS, beaux dessins, larg. 250, le mètre cour., 7 francs.

TAPIS RAYURES, beaux dessins, larg. 183, le mètre cour., 1 fr. 95.

TAPIS FANTAISIE, en tous genres, Moquettes, velouté, bouclé.

TOILES CIRÉES, Paillassons, Brosserie.

STORES, 2 francs le mètre carré, tout monté.

JOSSERAND, 19, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, LYON

On traite à forfait pour les grosses fournitures.